



## Notre entreprise est là pour aider les gens et cette conviction que nous avons est plus pertinente que jamais.

Au cours du mois dernier, Intact Corporation financière a aidé des clients aux prises avec des difficultés financières ou dont les habitudes de conduite ont changé en leur offrant des options de paiement flexible et des ajustements de primes.

**À ce jour, grâce à ces efforts, 150 000 clients et entreprises de partout au Canada ont pu bénéficier de notre soutien.**

Intact Assurance encourage les clients touchés à s'informer auprès de leur courtier ou au [intact.ca](http://intact.ca) pour en savoir plus sur ces mesures d'allègement :

- Réduction des primes d'assurance auto des particuliers de 15 % en moyenne pendant trois mois pour tenir compte des changements d'habitudes de conduite. Les clients peuvent facilement mettre à jour les renseignements sur leurs habitudes de conduite en communiquant avec leur courtier ou en remplissant un formulaire simple en ligne au [intact.ca](http://intact.ca)
- Réduction des primes d'assurance auto des particuliers de 75 % par mois, en moyenne, tant que les clients garent et entreposent leur véhicule en toute sécurité
- Annulation des frais de retard de paiement
- Options de paiement flexible, comme le report de paiement
- Flexibilité pour l'utilisation différente d'un véhicule ou d'un domicile pendant la crise (par exemple, pour effectuer des livraisons ou exploiter une entreprise à partir de son domicile)
- Ajustement des primes pour les petites et moyennes entreprises qui ont été fermées ou qui font face à des difficultés sur le plan des ventes et des effectifs
- Ajustement des primes afin de tenir compte de l'entreposage ou d'un changement dans l'utilisation d'un véhicule commercial

Ces mesures d'allègement seront en vigueur jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement.

Les clients d'Intact Assurance trouveront plus d'information sur le site [intact.ca](http://intact.ca) ou en communiquant avec leur courtier.